

■ POUR VOUS INSCRIRE :

Session : Deux sessions par an
Nous contacter pour connaître la date de la prochaine session

Lieu de formation :

AVENIR CONSEIL FORMATION
40 rue de Pontoise 95870 Bezons

Adresser votre demande à
samar.serhal@acfoeo.fr
01 34 26 07 17 afin de définir un rdv

Délai d'accès à la formation : entrée en formation dès validation du contrat par l'OPCO

Vous êtes en situation de handicap ?

Site accessible aux PSH- Pour toute question, merci de contacter par mail Christele Scapolan : christele.scapolan@acfoeo.fr

■ MODALITÉS :

Durée : de 12 à 18 mois

Rythme : 35 heures par semaine

8 heures en centre / 27 heures en entreprise
(employeurs : structures de garde d'enfants à domicile)

Horaires centre : 2 à 4 matinées par semaine de 9h00 à 13h00 selon la durée du contrat

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Études de cas et exercices pratiques
- Mise en situation / Jeux de rôle / Simulations
- Analyses de pratiques professionnelles
- Suivi individualisé

■ FORMATEURS :

Professionnels confirmés depuis plusieurs années dans le secteur de la petite enfance

■ PUBLIC

Public : Jeunes 16-25 ans / Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans ou plus / Bénéficiaires du RSA, ASS, AAH

Tarif : Le cout de la formation et la rémunération de l'apprenant sont pris en charge par l'employeur – aucun frais d'inscription

■ DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Emploi : agent de crèche, assistante maternelle, garde d'enfants à domicile, agent d'animation...

Poursuites d'études : DE auxiliaire de puériculture, Bac Pro ASSP, DEAES, concours ATSEM

87% de satisfaction en 2023

90% de réussite au CAP en 2023



PRÉREQUIS :

- Niveau 3ème
- 1ère expérience même courte auprès d'enfants
- Avoir signé un contrat de professionnalisation avec un employeur pour démarrer la formation

OBJECTIFS :

Maîtriser les compétences nécessaires à l'obtention du CAP AEPE :

- Accueillir les jeunes enfants
- Maîtriser les règles de vie en collectivité
- Animer des activités ludiques
- Apprendre à travailler en établissement collectif
- Entretenir les différents cadres de vie
- Connaître le développement des enfants
- Savoir prendre en charge des jeunes enfants

Valider un diplôme de niveau 3 sur l'ensemble des blocs de compétences et acquérir une expérience professionnelle dans le domaine de la petite enfance

PROGRAMME : 560h



ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (455h)

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (105h)

Français / Histoire – Géographie / Education civique et morale / Prévention-Santé – Environnement
Mathématiques / Physique-Chimie

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Avant la formation : tests de positionnement + entretien

Pendant la formation : examens blancs et évaluation continue des acquis

A la fin de la formation : évaluation de la satisfaction apprenant

VALIDATION VISEE:

CAP AEPE, diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse depuis le 01/01/2024 Passation en juin de l'année suivant la signature du contrat

Attestation de suivi de formation